

CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

Les grèves que Sarkozy a voulues

Qui sème le vent récolte la tempête. Comment le gouvernement et l'UMP peuvent feindre de regretter les mouvements de grèves qui s'expriment à la SNCF, la RATP ou dans les universités, alors qu'ils ont délibérément conduit les syndicats à l'épreuve de force ?

"Nous sommes entrés dans une nouvelle République où les dirigeants s'adressent directement à l'opinion en faisant fi des corps intermédiaires, associatifs ou syndicaux et même du Parlement", explique Marylise Lebranchu. "Il est impossible d'effectuer des réformes consensuelles. Nous y étions pourtant prêts pour les tribunaux de proximité, par exemple, mais la Garde des sceaux s'y est opposée". Pour l'UMP, il faut diviser les individus et les territoires et passer

en force. Cette brutalité est considérée comme du courage par le gouvernement.

A l'Assemblée Nationale, à l'occasion des questions au gouvernement, Jean-Jacques Urvoas a interpellé le Premier ministre sur ce sujet. "Le courage est une qualité éminemment respectable à condition d'être mise au service de l'intérêt général", a précisé le député de Quimper. "Or, c'est là que le bât blesse : comment parler de courage alors que vous refusez à taxer les ahurissants profits des compagnies pétrolières et n'hésitez pas à pénaliser les malades au moyen des franchises, alors que vous faites adopter une loi sur la prétendue autonomie des universités mais que votre budget ne consacre que 40 millions aux besoins criants de l'enseignement supérieur ? Où est le courage, quand vous prétendez réformer les régimes spéciaux, alors que vous ne cherchez qu'à provoquer l'affrontement avec les syndicats et à en tirer

SUITE PAGE 2

CAP FINISTÈRE
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 22/11/2007

PRESSE URGENTE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Le droit au service de la justice

Faudra-t-il encore que les tribunaux, nationaux ou internationaux, donnent raison aux parlementaires socialistes qui s'opposent aux décisions du gouvernement ?

C'est pourtant un des seuls moyens dont dispose l'opposition pour faire entendre la voix de la sagesse. C'est ce qui s'est passé pour le Contrat Nouvelle Embauche (CNE). C'est vraisemblablement ce qui se passera pour la carte judiciaire.

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) vient de recalculer le CNE, suite à une procédure engagée par le syndicat Force Ouvrière. Durant la discussion parlementaire, les élus socialistes avaient pourtant mis en garde le gouvernement De Villepin contre les dangers que comportait cette mesure idéologique adoptée pour satisfaire

l'aile la plus extrémiste du MEDEF. Deux points principaux justifiaient cette opposition. D'abord, la trop longue période d'essai. Au-delà de 6 mois, on ne peut plus parler de période d'essai, avait déjà conclu la Chambre sociale de la Cour de cassation.



Marylise Lebranchu

Ensuite, l'OIT a rappelé qu'il est illégal de licencier un salarié sans motif. Combien de fois pourtant, parlementaires socialistes ou syndicalistes avaient-ils répété cette évidence ?

Cette décision de l'OIT enterre définitivement un dispositif auquel plus personne ne croyait depuis bien longtemps. 10 % des CNE seulement correspondaient à des créations d'emploi.

SUITE PAGE 2

EN CLAIR !

Notre nation.

Les événements qui secouent la Belgique, confrontée à une crise sans précédent (cinq mois sans gouvernement, une opposition frontale Wallons/Flamands), nous rappellent, s'il en était besoin, combien est actuelle l'idée de nation. En choisissant de travailler sur ce thème pour son premier forum, le Parti Socialiste fait assurément œuvre utile. Que mettons-nous, hommes et femmes de gauche, derrière cette notion partie prenante de notre histoire, faut-il actualiser notre conception et redéfinir les contours de ce qui soude les Français, les fait vivre ensemble et les caractérise, dans et hors de nos frontières ? Après le travail des sections, des fédérations, des commissions, voici le temps de la synthèse ce samedi à Avignon. Nous l'espérons riche et utile pour l'avenir.

Les grèves que Sarkozy a voulues (suite)

Pour l'UMP, il faut diviser les individus et les territoires et passer en force

*** *gloire, en refusant de répondre à leurs propositions de négociation ?*"

Car, depuis le 18 octobre, le gouvernement savait que son projet de réforme était largement rejeté par les salariés de la SNCF, de la RATP, d'EDF ou GDF. Mais, pour des raisons idéologiques, ces 500 000 salariés ont systématiquement été opposés à 26 millions d'autres.

"A Morlaix, la mobilisation est très forte", souligne Jacques David, de la CGT cheminots largement majoritaire dans cette gare. "Près de 50 % des agents se sont mis en grève et la quasi-totalité des agents participe aux assemblées générales quotidiennes".



Une très forte mobilisation, dès le 18 octobre

Il faut comprendre que le projet du gouvernement, en l'état, se traduirait par une baisse de 150 à 200 euros par mois des pensions ou par un allongement de la durée du travail de 2, 3 voire 4 ans pour espérer conserver le même niveau de retraite. "Les agents ont pu se faire une idée de ce qu'ils allaient perdre grâce aux simulations mises en place par l'entreprise. Aux AG, il n'a pas été nécessaire d'expliquer le projet. Tout le monde savait que sa philosophie était de travailler plus pour gagner moins". Ce n'est pas un hasard si le 18 octobre la grève a été suivie à 78 %.

En faisant voter en urgence, au mois de juillet, la loi sur l'autonomie des universités, la ministre savait bien qu'elle risquait par la suite de provoquer un mouvement de contestation sur les campus. Surtout au moment de la discussion du budget au parlement. Or, quoi qu'en dise Valérie Pécresse, l'enseignement supérieur souffre. Certes, elle peut présenter un budget en augmentation mais en oubliant de préciser que "30 % de cette progression correspond à des crédits d'impôts", souligne Yves Durand, secrétaire national du PS à la recherche et à l'enseignement

supérieur. Pour le reste, il s'agit de rattrapage pour rénover des établissements réputés de longue date pour leur vétusté voire leur dangerosité. La ministre oublie aussi que, pour la première fois, son budget ne prévoit aucune création de poste alors que les besoins d'encadrement n'ont jamais été si importants. En plus, Valérie Pécresse n'a proposé de consacrer que 11 millions d'euros au logement étudiant. Cela représente 5 euros par étudiant !

On comprend mieux, dans ces conditions, pourquoi une partie des étudiants s'est mobilisée contre la loi qui instaure l'autonomie des universités. Dans un contexte de désengagement financier de l'État, comment en effet croire que toutes les universités auront les moyens de lutter contre l'échec en premier cycle qui conduit 50 % des étudiants à quitter l'enseignement supérieur sans formation ? "Surtout au moment où même l'UMP fixe comme objectif 50 % d'une classe d'âge au niveau de la licence", ajoute Damien, chargé, au bureau national de l'UNEF, de suivre l'UBO et l'UBS. Comment croire que les entreprises "mécènes" financeront des études sans demander un droit de regard sur les formations ? "Nous voulons donc un cadrage national des diplômés pour que les entreprises ne puissent pas les changer et un effort budgétaire plus conséquent pour les étudiants boursiers", précise le dirigeant de l'UNEF.

Le jusqu'au-boutisme du gouvernement est d'autant plus inacceptable que le principe des réformes n'est pas mis en cause. Alors, pourquoi une telle obstination ? Pour financer le régime des retraites ? même le député UMP Hervé Mariton reconnaît qu'on pourra "tout au plus espérer récupérer quelques dizaines de millions d'euros par an". L'objectif est plutôt de tenter de faire oublier la réforme de 2003 qui devait se solder par des comptes équilibrés en 2008. Et surtout pour préparer celle de l'année prochaine qui consistera à faire passer la durée de cotisation à 41 ou 42 ans.



Les étudiants inquiets pour leur avenir

Le droit au service de la justice (suite)



L'OIT a dit non au CNE

*** Dans 70 % des cas, il s'agissait d'embauches qui seraient de toute façon intervenues, en CDD ou en CDI. Les 20 % restants correspondaient à des anticipations. En dépit de la publication de ces statistiques, le gouvernement s'est entêté et c'est l'OIT qui a apporté le coup de grâce au CNE.

Le gouvernement a-t-il maintenant compris ? Il faut l'espérer mais rien n'est moins sûr. En effet, Nicolas Sarkozy déclarait le 25 janvier 2007 : "Le CNE est un progrès, il ne faut pas y toucher". Pire, le candidat UMP voulait généraliser ce type de contrat, reprenant à son compte l'idée du MEDEF du "divorce par consentement mutuel entre salarié et employeur".

Il faut des études d'impact

Le recours à la justice s'avère également indispensable pour la carte judiciaire. Malgré tous les arguments avancés par les élus, les magistrats ou les avocats, Rachida Dati persiste dans sa volonté de supprimer

coûte que coûte près de 200 tribunaux. Qu'importe les répercussions pour les justiciables, les magistrats, les territoires. Face à cette intransigeance, Marylise Lebranchu, députée de Morlaix et ancienne Garde des sceaux, a annoncé qu'elle assignera devant les tribunaux administratifs ou le Conseil d'État les fermetures injustifiées de tribunaux comme ceux de Morlaix, Quimperlé et Châteaulin notamment. "Je vais demander par écrit à la Garde des sceaux si les tribunaux supprimés constituent des services publics". En effet, toute fermeture de services publics doit être accompagnée d'une étude d'impact. "C'est exactement ce que nous demanderons dans un premier temps, ressort par ressort. Sinon, nous saisirons la justice administrative", a prévenu la députée de Morlaix. Mais ces recours ne pourront intervenir qu'après la parution des décrets. Cela laisse un peu de temps à Rachida Dati pour revoir sa copie...

Passage de témoin dans le canton de Châteaulin

"On est là pour gagner, pour conforter la majorité départementale et poursuivre le travail engagé par Pierre Maille et son équipe", résume Sheilla Laclusse-Le Nost, candidate du parti Socialiste dans le canton de Châteaulin.

Cette enseignante de Cast a décidé de partir en campagne pour succéder à Kofi Yamgnane, conseiller général sortant, qui ne se représente pas. *"Mais, avec Yolande Boyer, il fait partie de mon équipe de campagne", se félicite-t-elle.*

Cependant, tous les adhérents et sympathisants socialistes sont invités à se mobiliser dans les 14 communes de ce canton.

Adhérente au Parti Socialiste depuis 10 ans, Sheilla Laclusse-Le Nost, secrétaire fédérale chargée de la culture et de la diversité, fut secrétaire de la section de Châteaulin. En 2004, elle était candidate sur la liste régionale menée par Jean-Yves Le Drian. C'est donc tout naturellement qu'elle a été désignée pour défendre les couleurs de la majorité départementale les 9 et 16 mars prochains.



Sheilla Laclusse-Le Nost, candidate du parti Socialiste dans le canton de Châteaulin

"Je veux mener une campagne de proximité, aller le plus possible au-devant des habitants".

Dans le canton de Châteaulin, l'action du Conseil général pour les collèges, l'eau et l'environnement, l'action sociale, la culture, les transports, porte ses fruits. *"Je pense qu'on peut innover encore en soutenant notamment les associations qui travaillent*

avec les jeunes, sans oublier le chantier que constitue le développement durable solidaire", précise la candidate qui souhaite aussi insister sur la défense des services publics ou le développement du lien social intergénérationnel.

"Avec tous les adhérents et sympathisants nous allons conserver ce canton à gauche", promet la candidate.



Mission impossible ?

Avec
Laurent Baumel

"La rénovation n'est pas un pari impossible mais le temps presse...", explique Laurent Baumel dans son dernier livre **"Rénover le Parti Socialiste : un pari impossible ?"**, publié dans l'encyclopédie du socialisme.

Cap Finistère : Pourquoi la rénovation du Parti Socialiste aurait-elle plus de chances d'aboutir en 2007 qu'en 2002 ?

Laurent Baumel : Depuis 1995, nous avons subi trois défaites présidentielles consécutives. Il faut que nous analysons bien les causes de ces échecs si nous voulons réussir. Je vois trois raisons principales : les jeux rhétoriques et artificiels au sein du Parti Socialiste pour savoir qui est le plus à gauche, le manque d'intérêt général pour la

réflexion théorique et enfin notre incapacité à maîtriser les concurrences entre présidentiables. Est-il possible de corriger ces trois phénomènes ? Il me semble que la tentation néo-gauchiste recule au sein du parti. Ensuite, la victoire de Sarkozy nous démontre que la bataille se gagne sur le terrain idéologique, d'où l'importance de la rénovation doctrinale. Enfin, les conflits de personnes ne sont pas derrière nous mais je sens monter une volonté collective de les maîtriser.

Tout cela est encore fragile mais doit nous rendre plus optimistes sur l'issue de la rénovation.

Cap Finistère : Quelle est l'urgence pour toi ?

Laurent Baumel : Nous devons d'abord trouver notre calendrier, c'est-à-dire la bonne articulation entre la résolution de la question du leadership et la rénovation idéologique et stratégique. A quoi servira le congrès de

2008 ? La tentation est grande pour certains de mettre en avant la question du leadership. Mais je ne crois pas qu'il faille en faire un congrès de pré désignation. Car elle ne serait pas définitive et nous retomberions dans les positionnements tactiques. En revanche, ce congrès doit donner mandat, à une équipe collégiale et plus jeune, de piloter un processus honnête de rénovation idéologique et programmatique avec les candidats potentiels. Si nous voulons mener à bien la rénovation, nous devons partir sur de bonnes bases et ne pas nous tromper de calendrier.

Cap Finistère : Quand pourra-t-on dire que la rénovation sera un succès ?

Laurent Baumel : Le jour où les observateurs et les Français diront que le Parti Socialiste sait où il va. Le jour où, dans le débat de l'entre-deux tour de la présidentielle, notre candidat dira ce qu'il fera pour les retraites, sans botter en touche en annonçant la création d'une commission pour étudier la question.

Rendez-vous

24 novembre

A 15 h 00, Rassemblement des élus et de la population "pour que le canal de Nantes à Brest reste un canal", à Pont Triffen (bordure RN 164, embranchement de Spézet).

24 novembre

De 9 h 00 à 12 h 30, Amphithéâtre de Mescoat à Landerneau, Formation municipale de l'UESR sur les documents d'urbanisme.

27 novembre

De 18 h 00 à 20 h 30, Amphithéâtre de Mescoat à Landerneau, Formation municipale de l'UESR sur le développement durable.

29 novembre

A 20 h 30, Réunion destinée aux candidats aux élections de 2008, consacrée aux relations avec les prestataires (imprimerie, agences de communication, etc.), animée par Marc Coatanéa. Au local de Landerneau.

14 décembre

Convention fédérale de ratification des listes municipales et des candidat(e)s aux cantonales.

15 décembre

A 14 h 00, Séminaire des candidats socialistes aux cantonales, au centre des congrès de Mescoat à Landerneau.

S'abonner :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 15 €
Abonnement de soutien :
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

Annonces légales & judiciaires

SCP BERNAS-PELEGRY
Avocats associés
5, rue Marcelin-Berthelot
29600 ST MARTIN DES CHAMPS
Tél. 02 98 63 89 78

MONTFORT ET FILS
SARL au capital de 15 244,90 euros
Siège social : 26, rue de Pen-ar-Pont
29250 ST POL DE LÉON
RCS MORLAIX 323 610 444

MODIFICATION DE LA GÉRANCE

L'assemblée générale extraordinaire des associés du 14 octobre 2007 a constaté la démission de Monsieur Jacques MONTFORT, demeurant 89, rue Theven Bihan, 29250 PLOUGOULM, de ses fonctions de gérant à compter du 15 octobre 2007 et a nommé en son remplacement Monsieur Arnaud MORINET, demeurant 15, rue de la Cascade, 77515 SAINT AUGUSTIN, à compter du 15 octobre 2007 pour une durée indéterminée.

Pour avis : La Gérance.

SCP BOUQUET RABUTEAU - LE BOT LEMAITRE

Avocat
3, square Monseigneur Roull
29200 BREST
Tél. 02 98 46 32 02
Et Négocié avec

CABINET MICHEL SIMOND
Agence Immobilière
39, rue de la Villeneuve
56100 LORIENT
Tél. 02 97 88 23 60

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte sous signatures privées en date à LORIENT du 12 novembre 2007, enregistré à la recette de QUIMPERLÉ le 14 novembre 2007, Bordereau 2007/512, Case n° 1, Monsieur Gwénaél CALVARY, né le 6 mars 1970 à QUIMPER (29) et Mademoiselle Nathalie LE BRIZOUAL, née le 12 novembre 1971 à QUIMPERLÉ, demeurant à SCAËR (29390), 25 rue Laënnec, ont cédé leur fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, confiserie au détail, sis et exploité à SCAËR (29390), 25 rue Laënnec, pour lequel Monsieur CALVARY est immatriculé au RCS de QUIMPER sous le numéro A 419 672 084, au profit de l'EUURL LE NEZET, SARL Unipersonnelle au capital de 10 000 euros, dont le siège social est fixé à SCAËR (29390), 25 rue Laënnec, immatriculée au RCS de QUIMPER sous le numéro B 500 880 604, représentée par son gérant et associé unique, Monsieur Mickaël Pierre Marie LE NEZET, moyennant le prix de 115 000 euros.

L'entrée en jouissance a été fixée au 12 novembre 2007.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues par la SCP BOUQUET RABUTEAU - LE BOT LEMAITRE, Avocat, 3 square Monseigneur Roull à BREST (29200), pour la correspondance et au siège du fonds vendu pour la validité.

POUR UNIQUE INSERTION.

SJVL - Société d'avocats
Gilles CAMPHORT - Éric BRIZARD -
Marie BIGOT - Sylvain de CHAUMONT
5, rue Albert-Londres - 44300 NANTES

PUBLIGRAPHIC
Société Anonyme au capital de 100 000 €
Siège social :
Route de Quimper - BP 71009
29121 PONT L'ABBÉ
RCS QUIMPER 301 275 962

Aux termes des délibérations en date du 26 octobre 2007, l'assemblée générale mixte a décidé de nommer :

- La Société L.G.M.A., domiciliée 143, avenue de Kéradennec, B.P. 1517, 29105 QUIMPER, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de Monsieur Bernard HOSTIOU, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

- Monsieur Erwan LE GOFF, domicilié 143, avenue de Kéradennec, B.P. 1517, 29105 QUIMPER, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Monsieur Pierre DONNARS, domicilié Place Bérardier, 29000 QUIMPER, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Pour avis :
Le Conseil d'Administration.

S.C.I. CAP 2020
SCI au capital de 1 500 euros
Siège social : Rue Ker Ys
Pentrez plage - 29550 SAINT NIC
437 679 772 RCS QUIMPER

L'AGE du 12 novembre 2007, a nommé Gérant, M. Daniel GUEZ, demeurant Via Aurélie, Campagne Pèbre, 13100 LE THOLONET, en remplacement de M. Jean CARIOU et Mme Isabelle CARIOU, démissionnaires.

FIDAL - Société d'Avocats
Cité des Affaires de Bretagne Sud
Rue A.-Gerbault
Z.I. du Prat - 56000 VANNES

Suivant acte sous seing privé en date à VANNES du 31 octobre 2007, enregistré à S.E.I. CHATEAULIN le 8 novembre 2007, bordereau n° 2007/484, case n° 6, Madame Anne-Marie LE VAILLANT et l'Indivision LE VAILLANT, demeurant 9, rue Garsmaria à PLEYBEN (29190), ont vendu à la société GARAGE DU CENTRE, SARL au capital de 10 000 euros, dont le siège social est à PLEYBEN (29190), 42, place du Général de Gaulle, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de QUIMPER, un fonds de commerce et artisanal de réparation de voitures automobiles et machines agricoles, vente de voitures d'occasion, courtage en voitures automobiles neuves et machines agricoles, location de véhicules sans chauffeur, exploité à PLEYBEN (29190), 42, place du Général de Gaulle, par Madame Anne-Marie LE VAILLANT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de QUIMPER sous le numéro 326 001 237, moyennant le prix de 81 500 euros, s'appliquant pour 62 000 euros aux éléments incorporels et pour 19 500 euros au matériel.

Entrée en jouissance le 5 novembre 2007.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales à FIDAL - Société d'Avocats - 8, allée Sully - 29000 QUIMPER.

Pour avis.

Mellac, le 16 novembre 2007

La disparition de Jean PLOUET me remplit de tristesse car c'est celle d'un ami et d'un homme admirable au plein sens du mot.

Militant inusable de la cause des droits de l'homme et de la paix, de la laïcité à laquelle il a consacré un demi siècle de sa vie, militant jusqu'à sa dernière semaine des valeurs de la gauche.

Jean était un homme d'une grande densité, d'une profonde humanité, pétri de culture et aimant la partager. Il a savouré la vie et la chantait. C'est une prodigieuse figure quimperloise qui s'efface, non sans laisser une éloquente trace.

Louis LE PENSEC

GÉRANCE-MANDAT

Suivant contrat en date à Villeneuve sur Lot du 23 octobre 2007, la Société GIF MAG, S.A.S. au capital de 73 140 564,00 euros, dont le siège social est Zone Industrielle La Barbière, 47300 VILLENEUVE SUR LOT, immatriculée au RCS de Villeneuve sur Lot sous le numéro 478 725 625, représentée par son Président M. Jean-Pierre FRANCONIE, a donné en contrat de gérance-mandat à la société MAFAGUE, au capital de 8 000 euros, dont le siège social est 7, route de l'École, 29100 KERLAZ, un fonds de commerce de vente au détail d'articles de la maison et de la personne, culture et loisirs, sis Zone Commerciale de Kergoaler, 18, allée Victor-Schoeler, 29300 QUIMPERLÉ, du 14 novembre 2007 au 30 novembre 2008, renouvelable par tacite reconduction.

Pour insertion.

"Anciens Établissements LOZAC'H"
Société par Actions Simplifiée
au capital de 41 600 euros
Siège social : Anse du Lin
29900 CONCARNEAU
RCS QUIMPER B 321 579 740

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 9 novembre 2007, les actionnaires ont désigné la SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE DÉVELOPPEMENT, par abréviation "SOFIDEP", SAS au capital de 352 560 euros, immatriculée au R.C.S. de Quimper sous le n° 438 778 698, ayant son siège à LE GUILVINEC (29730), 1, rue Jacques de Thézac, en qualité de Présidente de la Société, sans limitation de durée, en remplacement de M. Christian RONARC'H, démissionnaire.

Pour avis.

SELARL JEAN-MARC BERROU
Avocat
59, rue Louis-Pasteur - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

IMMOBAR
SARL au capital de 10 000 euros
Siège social :
20, quai Commandant Malbert
29200 BREST
RCS BREST 439 541 244

Aux termes d'une délibération en date du 10 octobre 2007, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis.

Cap Finistère - Le Breton Socialiste

26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél : 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Alain QUEFFELEC
RÉDACTEUR EN CHEF

Jean-Yves CABON - Tél. 02 98 43 44 39

Impression : Presses Associatives du Finistère
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST
Tél : 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03
CPPAP 1207 P 11428